



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 27 avril 2012

N° 453

Politique

L'Assemblée nationale a suspendu ses travaux le 7 mars 2012 du fait des périodes de campagne électorale (présidentielle et législatives). L'ouverture de la XIV^e législature est programmée le 26 juin.

Blanc, ce ne devrait pas être nul...

Jean-Philippe Maurer, député UMP du Bas-Rhin, a déposé une proposition de loi, enregistrée le 3 avril 2012, visant à reconnaître le vote blanc aux élections. Cette question revient régulièrement sur le tapis et mériterait, une bonne fois pour toutes, d'être tranchée.

Actuellement, le vote blanc n'est pas pris en compte au titre des suffrages exprimés. Or, des électeurs, soutient Jean-Philippe Maurer, peuvent « *ne pas trouver d'intérêt à voter pour l'un des candidats (...) et feront le choix de déposer dans l'urne une enveloppe qui ne contient aucun bulletin ou qui contient un papier blanc* ».

Ainsi, les votes blancs sont assimilés aux votes nuls, ce qui peut « *décourager les électeurs d'accomplir leur devoir électoral* ». Dès lors, reconnaître le vote blanc, pour le député du Bas-Rhin, ce serait lutter contre l'abstentionnisme.

Le sexennat pour tous

Didier Gonzalès, député UMP du Val-de-Marne, a déposé une proposition de loi visant à rendre plus lisible et plus cohérent le calendrier électoral. De fait, ne serait-il pas pertinent d'avoir la même durée de mandat pour tous les élus ? Didier Gonzalès propose comme base le mandat de six ans, comme actuellement pour les conseillers municipaux, généraux et régionaux. Cela impliquerait de porter le mandat de député de cinq à six ans, parallèlement à l'instauration d'un mandat présidentiel à six ans.

Le sexennat pourrait être mis en œuvre lors des élections présidentielle et législatives de 2017, ce qui serait cohérent avec des élections municipales et territoriales (ou cantonales et régionales) en 2014, puis 2020. Parlement et Gouvernement auront quelques années devant eux pour y réfléchir...

Associations

Adhésion d'une commune à une association : possible, mais une procédure est à respecter

Marie-Jo Zimmermann, députée UMP de Moselle, a posé une question écrite au ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, pour clarifier les modalités d'adhésion d'une commune à une association.

La réponse, publiée au *Journal officiel* du 27 mars 2012, rappelle l'avis du Conseil d'État, en date du 11 mars 1958, qui reconnaît aux personnes morales de droit public, et donc aux communes, le droit d'adhérer à des associations, sous réserve que l'objet

poursuivi par celles-ci réponde à un intérêt communal.

La réponse ministérielle précise que l'adhésion à une association est décidée par délibération du Conseil municipal. Une telle décision n'entre pas dans les pouvoirs propres du maire. Par contre, le conseil municipal peut autoriser le maire, au nom de la commune, à renouveler

l'adhésion aux associations dont elle est membre. Cette délégation peut être valable pour toute la durée du mandat. Bref, la première adhésion est votée par le Conseil municipal, puis le renouvellement peut être délégué au maire. La réponse ministérielle ajoute que les mêmes modalités peuvent s'appliquer pour le versement de la cotisation.

À vos agendas

Du 4 au 9 mai, à Château-Gontier et aux alentours Fête de l'Europe aux couleurs de l'Espagne

La Maison de l'Europe organise une Fête de l'Europe du 4 au 9 mai, à Château-Gontier et aux alentours.

Au programme :

- **Vendredi 4 mai** : projection du film catalan *Pa Negre*.
- **Samedi 5 mai** : village européen, rallye castro-catalan, initiation au flamenco, soirée andalouse avec repas et spectacle (sur réservation avant le 30 avril).
- **Lundi 7 mai** : animations intergénérationnelles.
- **Mardi 8 mai** : rencontre des Comités de jumelage du département.
- **Mercredi 9 mai** : rencontres sur la mobilité « Bouger en Europe », contes espagnols et français, audition de guitares, rencontre sur les régions d'Espace face à la crise.

Renseignements :

Tél. 2 43 67 22 70 – Mél. lucie.aubry@maison-europe-mayenne.eu – Site Internet : www.maison-europe-mayenne.eu



Le 10 mai, à Mayenne, « Que sont nos enfants devenus ? »

Le jeudi 10 mai, à 20 h 30, salle de spectacle du Centre hospitalier du Nord-Mayenne (CHNM), à Mayenne, l'association Regards cliniques organise une conférence avec Jean-Pierre Lebrun, psychiatre, psychanalyste, auteur de plusieurs ouvrages, sur le thème : « Que sont nos enfants devenus ? »

Le monde et la société changent ! Le lien social aussi et les jeunes ne sont apparemment plus tout à fait les mêmes. Mais est-ce si sûr, interroge Jean-Pierre Lebrun ? Et de se questionner sur la façon dont ils sont construits dans leur tête. « Il est sans doute présomptueux de prétendre répondre à ces questions, reconnaît

le conférencier ; nous y sommes néanmoins contraints si nous voulons nous donner les moyens de les rencontrer, de les comprendre et d'agir en conséquence ».

Tarif : 10 euros pour les non-adhérents. Demi-tarif pour les étudiants et chômeurs. L'adhésion à l'association Regards cliniques donne droit à quatre conférences annuelles gratuitement.

Contact :

Tél. 02 43 08 22 51.

Mél. regardsclinique53@yahoo.fr

Blog : <http://regardclinique53.over-blog.fr/>



« Les élèves qui obtiennent les meilleurs résultats sont ceux qui lisent le plus. Aimer la lecture a une incidence plus grande sur les résultats scolaires que le niveau d'instruction ou les moyens pécuniaires de la famille. Et c'est en lisant de la littérature que l'on a le plus de chances d'améliorer sa compréhension écrite. Autrement dit, on ne peut pas espérer obtenir de bons résultats avec un groupe d'élèves qui ne lit pas, et l'on ne peut pas non plus attendre de miracles du rattrapage scolaire si l'élève ne lit pas parallèlement, en dehors de l'école ».

Inger Enkvist, « Mais comment font-ils, ces Finlandais », extraits du *Dagens Nyheter* (Stockholm), publiés dans *Le Courrier international* du 5 avril 2012.